

Le mot du maire

Ce document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour vocation la prévention et la connaissance des risques recensés dans notre commune.

En effet, il vous informe, chers administrés, des consignes d'urgence à respecter et à appliquer lors d'une crise.

*Nous vous invitons à **consulter** et à **conserver ce document** très utile.*

Mairie de Canari

Place du Clocher

Téléphone : 04 95 37 80 17

Fax : 04 95 37 86 08

E-mail : mairiecanari@wanadoo.fr

Site Web : <http://www.canarivillage.com>

D.I.C.R.I.M

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs



Numéros d'urgence :



! LES BONS RÉFLEXES



Consignes à respecter pour le risque inondation :

- Surélever les meubles et objets dans les pièces exposées.
- Ecouter les informations à la radio RCFM 100/101.7.
- Couper l'électricité, le gaz, se mettre à l'abri (étage...).
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
- Ne pas s'aventurer ni à pied, ni en voiture en zone inondable.
- Contacter la Mairie si besoin d'aide.
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques pour les secours



Consignes à respecter pour le risque feu de forêt :

- Débroussailler suivant la réglementation.
- Pas d'écobuages durant la période règlementée
- Fermer les portes et les volets.
- Dégager les voies d'accès et les cheminements d'évacuation.
- Ne s'approcher en aucun cas du sinistre.
- Evacuer la zone menacée dans le calme.
- Respirer à travers un linge humide.
- Suivre les indications données par les secours.
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques pour les secours



Consignes à respecter pour le risque neige / verglas :

- Limiter ses déplacements, sinon prévoir des équipements spéciaux.
- Déneger devant votre domicile.
- Ecouter les informations à la radio RCFM 100/101.7.
- Contacter la Mairie si besoin d'aide.



Consignes à respecter pour le risque tempête :

- Rester chez soi et éviter de se déplacer.
- Ne pas se calfeutrer pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone.
- Prendre contact avec ses proches et ses voisins.
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques.
- Ecouter les informations à la radio RCFM 100/101.7.



Consignes à respecter pour le risque éboulement et glissement de terrain :

- Ne pas se mettre sous, ou à côté, des fils électriques et de ce qui peut s'effondrer.
- Couper l'eau, le gaz et l'électricité : en cas de fuite ouvrir fenêtres et portes, se sauver et prévenir les autorités.
- Ecouter la radio RCFM fréquence 100/101.7
- Ne pas aller chercher vos enfants à l'école
- Ne pas retourner sur la zone sinistrée



Consignes à respecter pour le risque canicule :

- Mouiller sa peau plusieurs fois par jour en assurant une légère ventilation
- Boire beaucoup d'eau
- Ne pas consommer d'alcool, ni de boissons caféinées ou sucrées
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée



Consignes à respecter pour le risque épidémiologique :

- Supprimer ou couvrir les réceptacles pouvant contenir de l'eau stagnante
- Protéger les nouveau-nés et les plus jeunes avec des moustiquaires
- Ecouter la radio RCFM 100/101.7
- Evacuez sur ordre des autorités.



Consignes à respecter pour le risque transport de matières dangereuses :

- Se confiner dans le bâtiment le plus proche.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école car ils y sont en sécurité.
- Si un nuage toxique se rapproche, fuir selon un axe perpendiculaire pour trouver un local où se confiner.
- Ecouter les informations à la radio RCFM 100/101.7.
- Ne pas fumer, ne provoquer ni flamme ni étincelle.

